

LE 19 AVRIL 2022
PROVINCE DE QUÉBEC

Reprise de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel du onze avril deux mille vingt-deux, le mardi dix-neuf avril deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, sous la présidence de M. le maire, Patrick Charbonneau.

Sont présents les conseillers et conseillères :

Mmes Roxanne Therrien
Émilie Derganc
Catherine Maréchal
MM. Michel Lauzon
François Bélanger
Marc Laurin

Sont également présents :

MM. Mario Boily, directeur général
Sébastien Gauthier, directeur général adjoint
Nicolas Bucci, greffier adjoint

Sont absents les conseillères et conseillers :

Mmes Guylaine Coursol
Francine Charles
Isabelle Gauthier
M. Robert Charron

Est également absente

Mme Suzanne Mireault, greffière

299-04-2022 Reprise de la séance du 11 avril 2022.

La majorité des membres du conseil étant présents, il y a lieu de poursuivre la séance du 11 avril 2022, laquelle fut dûment ajournée par la résolution numéro 298-04-2022;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Marc Laurin et résolu unanimement :

De poursuivre la séance du 11 avril 2022. Il est 19 h 03.

300-04-2022 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bélanger, appuyé par monsieur le conseiller Marc Laurin et résolu unanimement :

D'approuver l'ordre du jour de la reprise de la séance ordinaire du 11 avril 2022 tenue le 19 avril 2022, tel que modifié comme suit :

Sont retirés les points suivants de l'ordre du jour :

3. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2521 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à créer la zone ___ et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone C 5-6, dans le secteur de Saint-Canut, afin de se conformer au règlement

numéro S-2447 modifiant le schéma d'aménagement révisé numéro S-77. (G8 400)

4. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à créer la zone _____ et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone C 5-6, dans le secteur de Saint-Canut, afin de se conformer au règlement numéro S-2447 modifiant le schéma d'aménagement révisé numéro S-77. (G8 400) (U-2521)

301-04-2022	Remplacement du règlement numéro S-2447 modifiant le schéma d'aménagement révisé S-77 de façon à : <ul style="list-style-type: none">- agrandir l'aire d'affectation « Urbaine » à même une aire d'affectation « Récréative », dans le secteur de Saint-Canut et prévoir des dispositions particulières afin d'y permettre uniquement des usages institutionnels, récréatifs ou sportifs;- modifier les fonctions permises dans une portion de l'affectation « Récréative » dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
--------------------	--

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil tenue le 7 février 2022, le règlement numéro 2447 a été adopté;

CONSIDÉRANT QUE le règlement a été transmis à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'à la Communauté Métropolitaine de Montréal, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE suivant l'avis reçu de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation relativement aux orientations gouvernementales, il y a lieu de remplacer le règlement numéro S-2447, pour respecter ses orientations;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Laurin, appuyé par madame la conseillère Catherine Maréchal et résolu unanimement :

De remplacer le règlement numéro 2447 par le règlement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, afin de respecter les orientations gouvernementales.

Affaires nouvelles.

302-04-2022	Levée de la séance.
--------------------	----------------------------

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller François Bélanger et résolu unanimement :

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit et est levée.

Patrick Charbonneau, maire

Nicolas Bucci, greffier adjoint